

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

**SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE
-SFBT-**

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-

La Société de Fabrication des boissons de Tunisie -SFBT- publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 24 avril 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Lassaad BORJI (Les Commissaires aux Comptes Associés MTBF) et Mr Ali LAHMAR (Cabinet d'Audit et de Consultants).

Bilan
(En dinar Tunisien)

A C T I F S	Notes	31/12/2023	31/12/2022
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1	5 089 693,203	5 035 093,203
Moins : Amortissements	2	-4 643 195,738	-4 165 522,738
		446 497,465	869 570,465
Immobilisations corporelles	3	568 213 028,825	547 060 961,059
Moins : Amortissements	4	-319 271 563,878	-293 573 827,811
Moins : Provisions	5	-1 052 735,810	-1 052 735,810
		247 888 729,137	252 434 397,438
Immobilisations financières	6	307 328 132,540	307 016 830,724
Moins : Provisions	7	-14 678 353,763	-28 371 595,667
		292 649 778,777	278 645 235,057
Total des actifs immobilisés		<u>540 985 005,379</u>	<u>531 949 202,960</u>
Autres actifs non courants	8	300 139,062	384 616,078
Total des actifs non courants		<u>541 285 144,441</u>	<u>532 333 819,038</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	9	136 866 554,115	110 058 913,892
Moins : Provisions	10	-970 118,183	-970 118,183
		135 896 435,932	109 088 795,709
Clients et comptes rattachés	11	159 410 655,129	130 012 197,617
Moins : Provisions	12	-16 225 752,151	-16 394 894,037
		143 184 902,978	113 617 303,580
Autres actifs courants	13	26 448 058,528	24 789 473,025
Moins : Provisions	14	-347 387,000	-347 387,000
		26 100 671,528	24 442 086,025
Placements et autres actifs financiers	15	212 372 988,128	196 758 353,562
Moins : Provisions	16	-350 000,000	-350 000,000
		212 022 988,128	196 408 353,562
Liquidités et équivalents de liquidités	17	113 675 954,912	128 339 854,044
Total des actifs courants		<u>630 880 953,478</u>	<u>571 896 392,920</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>1 172 166 097,919</u>	<u>1 104 230 211,958</u>

Bilan
(En dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	18	247 500 000,000	247 500 000,000
Réserves légales	19	24 750 000,000	24 750 000,000
Autres capitaux propres	20	8 708 771,134	8 803 503,134
Compte spécial d'investissement	21	154 489 082,000	154 327 030,000
Résultats reportés	22	211 522 942,793	162 366 982,727
Actions propres	23	-70 504,660	0,000
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>646 900 291,267</u>	<u>597 747 515,861</u>
Résultat net de l'exercice		253 371 667,592	232 305 960,066
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissements		162 052,000	162 052,000
Total des capitaux propres avant affectation		<u>900 434 010,859</u>	<u>830 215 527,927</u>
PASSIFS			
Passifs non courants			
Autres passifs financiers	24	85 973 087,148	78 697 806,298
Provisions	25	24 365 033,500	16 438 986,100
Total des passifs non courants		<u>110 338 120,648</u>	<u>95 136 792,398</u>
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	26	55 884 771,148	70 780 792,204
Autres passifs courants	27	105 507 338,894	107 574 369,533
Concours bancaires et autres passifs financiers	28	1 856,370	522 729,896
Total des passifs courants		<u>161 393 966,412</u>	<u>178 877 891,633</u>
TOTAL DES PASSIFS		<u>271 732 087,060</u>	<u>274 014 684,031</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>1 172 166 097,919</u>	<u>1 104 230 211,958</u>

Etat de résultat
(En dinar Tunisien)
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	29	826 865 407,803	813 129 202,699
Autres produits d'exploitation	30	6 782 702,863	8 011 535,019
Production immobilisée	31	28 975,000	0,000
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		833 677 085,666	821 140 737,718
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours	32	-16 031 781,621	-1 249 470,839
Achats de marchandises consommés	33	77 915 624,606	75 450 628,751
Achats d'approvisionnements consommés	34	442 519 210,453	423 738 385,005
Charges de personnel	35	42 825 710,545	39 091 075,582
Dotations aux amortissements et aux provisions	36	39 390 920,985	39 859 218,302
Autres charges d'exploitation	37	49 412 144,784	51 306 989,241
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		636 031 829,752	628 196 826,042
RESULTAT D'EXPLOITATION		197 645 255,914	192 943 911,676
Produits et charges financiers nets	38	1 553 082,602	-5 237 760,397
Produits des placements	39	92 280 998,352	83 668 549,057
Autres gains ordinaires	40	788 100,266	1 384 167,586
Autres pertes ordinaires	41	-81 793,202	-429 496,036
Résultat des activités ordinaires avant réinvestissements et impôt		292 185 643,932	272 329 371,886
Impôt sur les sociétés	42	-32 209 936,950	-33 217 799,850
Contribution Sociale de Solidarité	43	-6 441 987,390	-6 643 559,970
Résultat des activités ordinaires après impôt		253 533 719,592	232 468 012,066
Résultat net de l'exercice		253 371 667,592	232 305 960,066
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissements		162 052,000	162 052,000
Résultat des activités ordinaires après impôt		253 533 719,592	232 468 012,066
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		253 533 719,592	232 468 012,066

Etat de flux de trésorerie

(En dinar Tunisien)

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	31/12/2023	31/12/2022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat de l'exercice	253 533 719,592	232 468 012,066
Ajustements, Amortissements et Provisions	42 870 555,193	42 564 871,702
Ajustements casses bouteilles	3 439 528,996	2 868 406,527
Ajustements pour reprise sur provisions	-6 919 163,204	-80 077,573
Variation des Stocks	-26 807 640,223	-23 211 813,240
Variation des Créances	-22 123 176,662	-4 394 864,697
Variation des Autres actifs	-2 474 826,639	17 677 678,688
Variations Fournisseurs et autres dettes	-17 315 574,607	22 373 976,055
Ajustements Plus ou moins-value sur cession	-2 621 785,070	-137 213,052
Ajustements Encaissement dividendes	-69 807 313,720	-68 569 907,976
Ajustements Quotes-parts des subventions d'investissements dans le résultat	-94 732,000	-94 732,000
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	-20 429,722	-84 895,755 (*)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	151 659 161,934	221 379 440,745
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-26 918 424,719	-40 336 303,556
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	458 244,849	287 602,694
Encaissements Dividendes et autres distributions	69 807 313,720	68 569 907,976
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	-15 374 924,618	-4 572 182,000
Décaissements affectés à l'acquisition d'actions propres	-70 504,660	0,000
Encaissements affectés à la cession d'immobilisations financières	4 687 789,820	0,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	32 589 494,392	23 949 025,114
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Décaissements Dividendes et autres distributions	-182 797 477,088	-178 068 754,561
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-182 797 477,088	-178 068 754,561
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	20 429,722	84 895,755 (*)
Variation de trésorerie	<u>1 471 608,960</u>	<u>67 344 607,053</u>
Trésorerie au début de l'exercice	<u>324 575 477,710</u>	<u>257 230 870,657</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>326 047 086,670</u>	<u>324 575 477,710</u>

(*) Pour une meilleure lecture de l'état de flux de trésorerie au 31/12/2022, l'Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents liquidités a été mise en évidence et ce pour le besoin de la comparabilité.

LA SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2023

I – PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination sociale	Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
Forme Juridique	Société Anonyme
Date de création	3 juin 1925
Capital social	247.500.000 dinars
Nombre de titres	247.500.000 actions
Date de clôture	31 décembre
Siège social	05 Boulevard Maître Med El Béji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 TUNIS
Secteur d'activité	Bières, boissons gazeuses et autres
Identifiant unique RNE	0001985G

Elle exploite actuellement :

- Une usine pour la fabrication de la bière,
- Trois usines pour la fabrication de boissons gazeuses,
- Le Café de Paris à Tunis,
- Un dépôt à Bizerte.

En outre, elle sous-traite la fabrication des boissons gazeuses en PET chez la SNB et la SLD, en boîtes chez la SNB et la mise en boîtes de la bière chez la SEABG.

Aussi, la SFBT a un patrimoine immobilier destiné à la location.

Le capital social est réparti entre les actionnaires comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
- Brasseries et Glacières Internationales	122.319.573	49,42%
- Maghreb Investissement	33.675.033	13,61%
- Partner Investment S. A	25.110.180	10,14%
- S.T.A.R.	12.375.015	5,00%
- Autres actionnaires	54.020.199	21,83%
Total	247.500.000	100,00%

II – PRINCIPES ET SYSTEME COMPTABLES

II-1 - PRINCIPES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers sont tenus et présentés conformément aux dispositions :

- De la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises,
- Du décret 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité,
- Et des arrêtés du ministère des finances portant approbation des normes comptables.

Ils ont été élaborés en respect de la norme comptable générale N° 01 du système comptable des entreprises ainsi que des hypothèses et conventions prévues par le cadre conceptuel, à savoir :

- *L'hypothèse de la continuité de l'exploitation ;*
- *L'hypothèse de la comptabilité d'engagement ;*
- *La convention de l'entité ;*
- *La convention de l'unité monétaire ;*
- *La convention de la périodicité ;*
- *La convention du coût historique ;*
- *La convention de réalisation de revenu ;*
- *La convention de rattachement des charges aux produits ;*
- *La convention de l'objectivité ;*
- *La convention de la permanence des méthodes ;*
- *La convention de l'information complète ;*
- *La convention de prudence ;*
- *La convention de l'importance relative ;*
- *La convention de la prééminence du fond sur la forme.*

Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables sus mentionnées.

Les états financiers, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre, ont été arrêtés selon les mêmes principes et méthodes comptables utilisés pour l'établissement des états financiers clos au 31 décembre 2022 et qui se résument comme suit :

II-2 - LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les dépenses liées à l'acquisition de logiciels, de brevets, marques et licences sont immobilisées et amorties sur une période de 3 ans. La valeur comptable nette de chaque immobilisation incorporelle est revue annuellement et ajustée en cas de dépréciation durable le cas échéant.

Les immobilisations corporelles de la société sont enregistrées dans le patrimoine à la date de leur acquisition pour leur prix de revient hors taxes, à l'exception des emballages (bouteilles, casiers, palettes, fûts et intercalaires) qui sont comptabilisés en TTC.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés en charge de l'exercice.

Les terrains ne sont pas amortis et sont supposés avoir une durée de vie infinie.

Toutes les immobilisations corporelles sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

Lorsque la valeur comptable d'une immobilisation est supérieure à l'estimation de son montant recouvrable estimé, elle est ramenée à son montant recouvrable par le biais d'une dépréciation.

Les gains et les pertes dégagés lors de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés par référence à leur valeur comptable.

L'amortissement est calculé sur une base linéaire tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé, conformément à la réglementation fiscale en vigueur.

Les taux d'amortissements sont :

- Logiciels	33,33%
- Constructions et aménagements des constructions	5%
- Installations techniques matériels et outillages industriels	10%
- Installations techniques matériels et outillages industriels Brasserie	15%
- Matériel de transport et de manutention	20%
- Mobilier et matériel de bureaux	10%
- Matériel informatique	15%
- Agencements, aménagements et installations	10 %
- Emballages commerciaux durables (casiers, fûts et palettes)	10 % et 20%

Il est à signaler que :

- *L'amortissement des bouteilles est constaté pour le montant de la casse annuelle.*
- *L'amortissement des acquisitions de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata temporis.*
- *La méthode d'amortissement, la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par la direction à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.*
- *La société procède à l'amortissement accéléré des installations techniques matériels et outillages industriels brasserie en multipliant par 1,5 le taux d'amortissement linéaire de 10%. Ce mode, admis fiscalement (article 12 du code de l'IRPP & de l'IS), est motivé par le fait que le matériel concerné fonctionne à 2 équipes.*

II-3 - LES STOCKS

Les stocks sont gérés et comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent et sont valorisés comme suit :

- *Les matières premières, les matières consommables et les emballages perdus ou non récupérables selon la méthode du coût moyen pondéré calculé en fonction de leur coût d'achat hors taxes récupérable majoré par les frais accessoires d'achats.*
- *Les marchandises revendues à l'état à leur prix d'achat auprès des filiales hors T.V.A. et droit de consommation,*
- *Les pièces de rechange sont évaluées au coût moyen pondéré ;*

Une provision est constatée sur les pièces de rechange obsolètes et ce, après la confirmation de la direction technique. En cas de dépréciation irréversible, un état détaillé des stocks concernés doit être approuvé par la direction générale et la direction technique. Il fera l'objet d'un procès-verbal de destruction/ mise en rebut dûment établi par un huissier notaire. Sur la base dudit procès-verbal, la perte pour dépréciation est comptabilisée.

- *Les produits finis à leur coût de production hors taxes qui inclut le coût des matières premières, le coût de la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les frais généraux de production correspondants, mais exclut les charges d'intérêts*
- *Les emballages récupérables non identifiables sont gérés en quantité en corrélation avec les stocks de produits finis. Ils sont comptabilisés en immobilisations corporelles sous la rubrique « Emballages commerciaux durables » par leurs coûts d'achats TTC et sous la rubrique « Clients, emballages consignés » par le prix de consignation lors des opérations de consignations aux clients.*

II-4 – LES PLACEMENTS

La société opte pour le classement de ses placements conformément à la norme comptable « N°7 Placements ».

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement, notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que la société n'a pas l'intention de le conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Les titres de placements sont initialement comptabilisés à leur coût d'achat historique. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché (le cours moyen boursier du mois de décembre), l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à la S.F.B.T.). Les moins-values (dépréciation durable) par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation. Les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net de l'exercice.

Les augmentations et les diminutions de la valeur comptable des titres de transaction classés à court terme sont constatées dans le résultat de l'exercice.

Lors de la cession d'un placement, la différence entre les produits nets de la vente et la valeur comptable est constatée dans le résultat de l'exercice.

II-5- LES CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances d'exploitation sont comptabilisées à leur valeur de réalisation nette.

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture, le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

II-6- LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

II-7- LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- *Provisions pour litiges : Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement.*
- *Provisions pour indemnités de départ à la retraite : Une provision pour indemnité de départ à la retraite correspondant à la valeur actualisée des indemnités qui seront servies au personnel calculé selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courants.*

II-8- LES REVENUS

Les revenus de ventes de marchandises revendues en l'état et de produits finis fabriqués sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies :

- *Le transfert à l'acheteur des principaux risques et avantages inhérents à la propriété,*
- *Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable,*
- *Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.*
- *Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.*
- *Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société et des taxes collectées pour le compte de l'Etat (TVA et Droit de consommation).*

Les revenus relatifs aux diverses prestations de service rendus aux filiales (assistance administrative et technique et redevances d'utilisation des marques propriétés de la SFBT) sont facturés en fonction des taux fixés par la SFBT et appliqués aux chiffres d'affaires des dites filiales. Les critères de facturations sont consignés dans des conventions avec les filiales.

Les revenus de loyer relatifs au patrimoine immobilier sont matérialisés par des contrats de location. Le revenu du café de Paris est constitué de la consommation sur place (boissons et alimentations).

II-9- LES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations comptables et les états financiers qui en découlent sont libellés en dinar tunisien.

Les transactions en monnaies étrangères effectuées par la société sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et pertes provenant du règlement de ces transactions et de la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères au cours du 31 décembre sont portées en résultat de l'exercice.

II-10- LE TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

La SFBT utilise la méthode autorisée pour la présentation de son état de résultat. Le paragraphe 52 de la Norme Comptable NC 01 stipule que : « Au cas où une entreprise utilise la méthode autorisée, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination. Pour ce faire, elle peut utiliser le modèle figurant à l'annexe 7. Cette opération vise à permettre aux entreprises de s'adapter à la présentation par destination ». Cette présentation étant facultative, la SFBT ne publie pas cette note.

III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Note N°1-5 : les immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations totalisent un solde net de 248 335 226,602 DT au 31 décembre 2023 contre 253 303 967,903 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Les immobilisations incorporelles totalisent un solde net de 446 497,465 DT au 31 décembre 2023 contre 869 570,465 DT au 31 décembre 2022

Les immobilisations corporelles totalisent un solde net de 247 888 729,137 DT au 31 décembre 2023 contre 252 434 397,438 DT au 31 décembre 2022

Notes	Immobilisations	VALEUR BRUTE					AMORTISSEMENTS & PROVISIONS							
		Solde au 31/12/2022	Acquisitions	Cession et mise en rebut	Transfert & Autres	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Dotation exercice	Cession & Régul	Solde 31/12/2023	Provisions 31/12/2022	Provisions 31/12/2023	VCN au 31/12/2022	VCN au 31/12/2023
Note N°1-2: Immobilisations incorporelles														
1.1	Logiciels	4 981 250,723	54 600,000	0,000	25 300,000	5 061 150,723	-4 165 522,738	-477 673,000	0,000	-4 643 195,738	0,000	0,000	815 727,985	417 954,985
1.2	Fonds de commerce et droits aux bails	12 940,980	0,000	0,000	0,000	12 940,980	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	12 940,980	12 940,980
1.3	Immobilisations incorporelles encours	40 901,500	0,000	0,000	-25 300,000	15 601,500	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	40 901,500	15 601,500
	Sous-total (I)	5 035 093,203	54 600,000	0,000	0,000	5 089 693,203	-4 165 522,738	-477 673,000	0,000	-4 643 195,738	0,000	0,000	869 570,465	446 497,465
Note N°3-5: Immobilisations corporelles														
3.1	Terrains	28 389 272,676	0,000	0,000	0,000	28 389 272,676	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	28 389 272,676	28 389 272,676
3.2	Constructions	65 053 660,867	3 424 450,350	0,000	413 607,924	68 891 719,141	-31 408 723,107	-2 850 328,274	0,000	-34 259 051,381	0,000	0,000	33 644 937,760	34 632 667,760
3.3	Installations techniques matériel & outillages d'exploitation	59 072 734,254	442 828,129	-212 744,752	456 395,455	59 759 213,086	-36 823 620,319	-4 120 401,584	212 744,752	-40 731 277,151	0,000	0,000	22 249 113,935	19 027 935,935
3.4	Installations techniques matériel & outill. industriels Brasseries	152 040 028,183	140 341,088	0,000	4 419 370,544	156 599 739,815	-115 236 185,711	-11 806 617,805	0,000	-127 042 803,516	0,000	0,000	36 803 842,472	29 556 936,299
3.5	Matériel de transport et de manutention	15 452 698,804	2 939 623,925	-669 139,928	0,000	17 723 182,801	-14 269 453,857	-834 537,925	652 566,928	-14 451 424,854	0,000	0,000	1 183 244,947	3 271 757,947
3.6	Installation générale	53 508 359,544	715 719,498	-34 167,700	5 764 449,047	59 954 360,389	-35 133 664,908	-3 615 146,505	34 167,700	-38 714 643,713	0,000	0,000	18 374 694,636	21 239 716,676
3.7	Agencement-Aménagement Divers	18 207 552,335	484 392,229	-41 858,849	9 756,000	18 659 841,715	-14 580 373,864	-867 256,652	41 858,849	-15 405 771,667	0,000	0,000	3 627 178,471	3 254 070,048
3.8	Matériel informatique	3 099 212,787	305 652,767	0,000	0,000	3 404 865,554	-2 110 508,049	-214 980,767	0,000	-2 325 488,816	0,000	0,000	988 704,738	1 079 376,738
3.9	Mobilier et matériel de bureau	1 425 766,340	51 427,847	0,000	0,000	1 477 194,187	-1 176 950,703	-49 097,797	0,000	-1 226 048,500	0,000	0,000	248 815,637	251 145,687
3.10	Emballages (palettes en bois)	7 253 543,552	176 888,904	-289 894,271	0,000	7 140 538,185	-6 570 472,626	-220 334,675	282 984,042	-6 507 823,259	0,000	0,000	683 070,926	632 714,926
3.11	Emballages (bouteilles)	79 926 354,623	11 407 088,005	-3 404 602,952	0,000	87 928 839,676	-244 313,523	0,000	0,000	-244 313,523	-1 052 735,810	-1 052 735,810	78 629 305,290	86 631 790,343
3.12	Autres Emballages (casiers, fûts, palettes autres qu'en bois...)	51 718 866,104	4 241 424,055	-927 276,701	0,000	55 033 013,458	-36 019 561,144	-3 138 111,491	794 755,137	-38 362 917,498	0,000	0,000	15 699 304,960	16 670 095,960
3.13	Immobilisations corporelles encours	11 164 343,140	2 933 134,072	-138 982,032	-11 063 578,970	2 894 916,320	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	11 164 343,140	2 894 916,320
3.14	Avances et acomptes des immobilisations corporelles	748 567,850	332 299,316		-724 535,344	356 331,822	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	748 567,850	356 331,822
	Sous-total (II)	547 060 961,059	27 595 270,185	-5 718 667,185	-724 535,344	568 213 028,825	-293 573 827,811	-27 716 813,475	2 019 077,408	-319 271 563,878	-1 052 735,810	-1 052 735,810	252 434 397,438	247 888 729,137
	Total (I+II)	552 096 054,262	27 649 870,185	-5 718 667,185	-724 535,344	573 302 722,028	-297 739 350,549	-28 194 486,475	2 019 077,408	-323 914 759,616	-1 052 735,810	-1 052 735,810	253 303 967,903	248 335 226,602

1.1 Logiciels

Il s'agit d'acquisition des logiciels informatiques pour 79 900,000 dinars dont 25 300,000 dinars ont été reclassés des immobilisations incorporelles encours acquis en 2022.

3.2 Constructions

Il s'agit essentiellement des travaux de construction au niveau de l'usine de Bab-Saadoun et de Stumétal pour 3 838 058,274 dinars dont 413 607,924 dinars ont été reclassés du compte immobilisations encours de l'exercice 2022.

3.3-3.4-3.6 Installations techniques matériels, outillages d'exploitation et installations générales

Le montant global des investissements s'élève à 11 939 103,761 dinars dont 10 640 215,046 dinars ont été reclassés du compte immobilisations corporelles encours de l'exercice 2022. Il s'agit essentiellement du projet des refroidisseurs adiabatiques pour 5 752 119,047 dinars et l'unité de séchage de levure pour 4 419 370,544 dinars au niveau de l'usine de Bab-Saadoun.

Les cessions se sont élevées à 246 912,452 dinars.

3.5 Matériels de transport et de manutention

Les acquisitions de l'année se sont élevées à 2 939 623,925 dinars et les cessions à 669 139,928 dinars.

3.7 Agencement et aménagement divers

Les installations et aménagements de l'année se sont élevés à 494 148,229 dinars dont le reclassement 2022 pour 9 756,000 dinars.

Les cessions se sont élevées à 41 858,849 dinars.

3.8-3.9 Mobilier, matériel de bureau et matériel informatique

Les acquisitions en matériel informatique et bureaux ont totalisé 357 080,614 dinars.

3.10-3.11-3.12 Emballages commerciaux durables

a) Acquisitions :

Les acquisitions de l'année se sont élevées à 15 825 400,964 dinars.

b) Casse bouteilles destruction des casiers et autres emballages :

La constatation de la casse de bouteilles de l'année pour 3 404 602,952 dinars ;

La reprise de la valeur des casiers détruits et totalement amortis pour 688 787,839 dinars ;

La constatation de la casse des palettes pour 289 894,271 dinars ;

La constatation de la casse des intercalaires pour 140 893,342 dinars ;

La cession des intercalaires pour 97 595,520 dinars ;

Il est à noter que la provision pour casses bouteilles est de 1 052 735,810 dinars.

1.3-3.13-3.14 Immobilisations corporelles encours et incorporelles encours

Le montant global des immobilisations incorporelles et corporelles en cours au 31 décembre 2023 s'élève à 3 266 849,642 dinars détaillé comme suit :

**logiciels encours pour 15 601,500 dinars ;*

**constructions en cours pour 119 178,522 dinars ;*

**matériels en cours pour 2 775 737,798 dinars ;*

Il s'agit principalement de l'achat de refroidisseurs adiabatiques pour 1 973 285,123 dinars au niveau de l'usine de Mahdia.

**Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations pour 356 331,822 dinars.*

Note N°6-7: Immobilisations financières

Les immobilisations financières totalisent au 31 décembre 2023 un solde net de 292 649 778,777 DT contre 278 645 235,057 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023			Solde au 31/12/2022		
	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette
Titres de participations consolidables	300 878 888,037	-14 019 900,000	286 858 988,037	298 196 375,323	-27 713 141,904	270 483 233,419
Titres de participations non consolidables	1 576 457,000	-658 453,763	918 003,237	4 848 386,050	-658 453,763	4 189 932,287
Prêt aux personnels à LT	4 311 242,097	0,000	4 311 242,097	3 447 809,979	0,000	3 447 809,979
Dépôts et cautionnements	561 545,406	0,000	561 545,406	524 259,372	0,000	524 259,372
Total	307 328 132,540	-14 678 353,763	292 649 778,777	307 016 830,724	-28 371 595,667	278 645 235,057

Etat des titres de participation consolidables non cotés au 31/12/2023

Désignation	Valeurs Au 31/12/2022	Acquisition en 2023	Augmentation capital	Cession 2023	Réduction de valeur	Reclassement 2023	Valeurs Au 31/12/2023	Titres Emis	Provisions	Valeur nette Au 31/12/2023	Nombre de Titres appartenant à S.F.B.T	
											Nombre	%
SOSTEM	141 934 948,934						141 934 948,934	26 930 000		141 934 948,934	26 920 481	99,96%
S.O.T.E.V	27 689,006						27 689,006	21 900		27 689,006	19 403	88,60%
S.G.B.LA	19 009 924,423	319 381,468					19 329 305,891	495 500		19 329 305,891	295 753	59,69%
S.T.B.O	12 292 835,800						12 292 835,800	1 664 000		12 292 835,800	1 408 335	84,64%
S.T.B.N	13 693 241,904				-13 693 241,904		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,00%
Ste la Préforme	8 677 046,000						8 677 046,000	122 005		8 677 046,000	81 203	66,56%
S.E.A.B.G	7 662 240,258						7 662 240,258	8 097 500		7 662 240,258	5 273 777	65,13%
SMVDA	19 214 900,000						19 214 900,000	420 000	9 149 900,000	10 065 000,000	192 149	45,75%
S.T.B.G	11 535 581,255	124 930,000					11 660 511,255	866 667		11 660 511,255	489 645	56,50%
S.LT	100 000,000						100 000,000	2 000		100 000,000	1 000	50,00%
SOTUCOLAIT	500 000,000						500 000,000	40 000	500 000,000	0,000	5 000	12,50%
SNB	3 774 000,000		933 900,000				4 707 900,000	160 200		4 707 900,000	49 866	31,13%
S.B.T	893 162,000		162 052,000				1 055 214,000	16 350 000		1 055 214,000	2 604 333	15,93%
S.I.M.C.O	0,000					999 400,000	999 400,000	10 000		999 400,000	9 994	99,94%
STC	0,000		720,000			1 430,000	2 150,000	980 000		2 150,000	266	0,03%
SINDT	291 471,993						291 471,993	15 000		291 471,993	1 050	7,00%
ERRAFAHA	990 000,000						990 000,000	10 000		990 000,000	9 900	99,00%
SFBT DIST	194 400,000						194 400,000	10 000		194 400,000	7 776	77,76%
STDM	2 295 300,000						2 295 300,000	110 000		2 295 300,000	22 953	20,87%
SLD	8 068 412,146						8 068 412,146	698 500	4 370 000,000	3 698 412,146	64 140	9,18%
TOTAL	251 155 153,719	444 311,468	1 096 672,000	0,000	-13 693 241,904	1 000 830,000	240 003 725,283		14 019 900,000	225 983 825,283	37 457 023	

Etat des titres de participation consolidables cotés au 31/12/2023

Désignation	Valeurs	Acquisition	Augmen- tation	Cession	Diminution	Reclassement	Valeurs	Titres	Provisions	Valeur nette	Nombre de Titres appartenant à S.F.B.T	
	Au 31/12/2022	en 2023	capital	2023	2023	2023	Au 31/12/2023	Emis		Au 31/12/2023	Nombre	%
S.P.D.I.T	47 041 221,604	13 833 941,150					60 875 162,754	28 000 000		60 875 162,754	24 830 522	88,68 %
TOTAL	47 041 221,604	13 833 941,150	0,000	0,000			60 875 162,754		0,000	60 875 162,754	24 830 522	

Etat des titres de participation non consolidables non cotés au 31/12/2023

Désignation	Valeurs	Acquisition	Augmen- tation	Cession	Diminution	Reclassement	Valeurs	Titres	Provisions	Valeur nette	Nombre de Titres appartenant à S.F.B.T	
	Au 31/12/2022	en 2023	capital	2023	2023	2023	Au 31/12/2023	Emis		Au 31/12/2023	Nombre	%
SIPA	100,000						100,000	75 500		100,000	1	0,001 %
STE Italie	94 325,000						94 325,000	94 325	94 325,000	0,000	94 325	100,0 0%
SFBT SCES I I	99 900,000						99 900,000	1 000		99 900,000	999	99,90 %
Ste Pole Nord	45 030,000						45 030,000	4 222		45 030,000	790	18,71 %
Ste Baraka	1 562,000						1 562,000	2 167		1 562,000	22	1,02%
S.C.I la SIESTA	23 800,000						23 800,000	18 990	23 800,000	0,000	2 380	12,53 %
S.T.B.C	20 000,000						20 000,000	217 160		20 000,000	17 374	8,00%
SEPTH	500 000,000						500 000,000	792 000	500 000,000	0,000	50 000	6,31%
S.P.R.T.B	87 500,000						87 500,000	18 550		87 500,000	875	4,72%
S.I.M.C.O	999 400,000					-999 400,000	0,000	0		0,000	0	0,00%
STC	1 430,000					-1 430,000	0,000	0		0,000	0	0,00%
SOPRAT	100 828,500						100 828,500	150 000		100 828,500	9 954	6,64%
C.I.A.T	359 030,000						359 030,000	1 400 000		359 030,000	45 695	3,26%
SOTIEC	10 000,000						10 000,000	70 000	10 000,000	0,000	2 000	2,86%
S.T.Center	160 000,000						160 000,000	100 000		160 000,000	1 600	1,60%
S.E.D.A.T	7 040,000						7 040,000	10 150	7 040,000	0,000	70	0,69%
S.F.I.T	6 400,000						6 400,000	200 000	6 400,000	0,000	200	0,10%
O.I.T	75,000						75,000	240 000	75,000	0,000	50	0,02%
B.T.S	20 000,000						20 000,000	6 000 000		20 000,000	2 000	0,05%
GIROUX 2	7 260,000						7 260,000	1 475		7 260,000	363	24,61 %
TOTAL	2 543 680,500	0,000	0,000	0,000	0,000	-1 000 830,000	1 542 850,500		641 640,000	901 210,500	228 698	

Etat des titres de participation non consolidables cotés au 31/12/2023

Désignation	Valeurs	Acquisition	Augmen- tation	Cession	Diminu- tion	Reclasse- ment	Valeurs	Titres	Provisions	Valeur nette	Nombre de Titre s appartenant à S.F.B.T	
	Au 31/12/2022	en 2023	capital	2023	2023	2023	31/12/2023	Emis		Au 31/12/2023	Nombre	%
U.I.B	2 271 099,050			-2 271 099,050			0,000	34 560 000		0,000	0	0,00%
S.T.B	33 606,500						33 606,500	155 375 000	16 813,763	16 792,737	4 439	0,003%
TOTAL	2 304 705,550	0,000	0,000	-2 271 099,050			33 606,500		16 813,763	16 792,737	4 439	

Note N°8: Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 300 139,062 DT contre 384 616,078 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Emballage à rendre	300 139,062	384 616,078
Total	300 139,062	384 616,078

Note N°9-10: Stocks

Les stocks totalisent au 31 décembre 2023 un solde net de 135 896 435,932 DT contre 109 088 795,709 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023			Solde au 31/12/2022		
	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette
Stocks de matières premières	28 681 116,926	0,000	28 681 116,926	23 712 764,359	0,000	23 712 764,359
Stocks de matières consommables	2 764 615,226	0,000	2 764 615,226	2 137 530,735	0,000	2 137 530,735
Stocks d'emballages et conditionnements	20 281 603,560	0,000	20 281 603,560	22 940 407,022	0,000	22 940 407,022
Stocks de pièces de rechange	42 049 901,349	-970 118,183	41 079 783,166	34 848 383,534	-970 118,183	33 878 265,351
Stocks de fournitures consommables	3 171 371,810	0,000	3 171 371,810	2 698 475,112	0,000	2 698 475,112
En-cours de production	7 144 743,911	0,000	7 144 743,911	4 749 545,147	0,000	4 749 545,147
Stocks de produits finis	31 892 093,559	0,000	31 892 093,559	18 255 507,702	0,000	18 255 507,702
Stocks de marchandises	881 107,774	0,000	881 107,774	716 300,281	0,000	716 300,281
Total	136 866 554,115	-970 118,183	135 896 435,932	110 058 913,892	-970 118,183	109 088 795,709

Note N°11-12: Clients et comptes rattachés

Les créances clients totalisent au 31 décembre 2023 un solde net de 143 184 902,978 DT contre 113 617 303,580 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Clients ordinaires locaux	51 327 713,267	82 341 559,683
Clients filiales	20 196 918,357	18 670 658,867
Clients étrangers	11 029 807,795	7 583 203,403
Clients, effets à recevoir	55 106 936,062	5 245 569,723
Clients, effets impayés	541 095,208	118,701
Clients, chèques impayés	5 157 296,369	281,949
Clients douteux	16 050 888,071	16 170 805,291
Total brut	159 410 655,129	130 012 197,617
Moins Provisions	-16 225 752,151	-16 394 894,037
Total	143 184 902,978	113 617 303,580

Au cours de l'exercice 2023, il a été :

- Constitué une provision pour créances douteuses pour 133 501,218 dinars,
- Opéré une reprise sur provisions antérieures pour 302 643,104 dinars,

Ainsi, la provision pour créances douteuses est passée de 16 394 894,037 dinars en 2022 à 16 255 752,151 dinars en 2023.

Note N°13-14: Autres actifs courants

Les autres actifs courants totalisent au 31 décembre 2023 un solde net de 26 100 671,528 DT contre 24 442 086,025 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023			Solde au 31/12/2022		
	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette
Créances liées aux participations	347 387,000	-347 387,000	0,000	347 387,000	-347 387,000	0,000
Fournisseurs, avances et acomptes locaux	13 309 792,021	0,000	13 309 792,021	11 359 920,869	0,000	11 359 920,869
Fournisseurs, avances et acomptes étrangers	1 091 647,929	0,000	1 091 647,929	2 021 882,691	0,000	2 021 882,691
Débiteurs divers	11 034 879,578	0,000	11 034 879,578	10 327 013,681	0,000	10 327 013,681
Produits à recevoir	642 000,000	0,000	642 000,000	710 916,784	0,000	710 916,784
Obligations cautionnées	22 352,000	0,000	22 352,000	22 352,000	0,000	22 352,000
Total	26 448 058,528	-347 387,000	26 100 671,528	24 789 473,025	-347 387,000	24 442 086,025

Note N°15-16 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers totalisent au 31 décembre 2023 un solde net de 212 022 988,128 DT contre 196 408 353,562 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023			Solde au 31/12/2022		
	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette
Billets de trésorerie à plus de trois mois	464 000,000	-350 000,000	114 000,000	464 000,000	-350 000,000	114 000,000
Titres de placement OPCVM	1 908 988,128	0,000	1 908 988,128	1 294 353,562	0,000	1 294 353,562
Placements bancaires	210 000 000,000	0,000	210 000 000,000	195 000 000,000	0,000	195 000 000,000
Total	212 372 988,128	-350 000,000	212 022 988,128	196 758 353,562	-350 000,000	196 408 353,562

Note N°17 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 113 675 954,912 DT contre 128 339 854,044 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023			Solde au 31/12/2022		
	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette
Valeurs à l'encaissement	1 375 655,799	0,000	1 375 655,799	0,000	0,000	0,000
Billets de trésorerie échéances à moins de trois mois	27 800 000,000	0,000	27 800 000,000	23 800 000,000	0,000	23 800 000,000
Banques	83 923 375,119	0,000	83 923 375,119	104 060 356,661	0,000	104 060 356,661
Caisses	311 694,323	0,000	311 694,323	214 146,712	0,000	214 146,712
Compte courant postal	265 229,671	0,000	265 229,671	265 350,671	0,000	265 350,671
Total	113 675 954,912	0,000	113 675 954,912	128 339 854,044	0,000	128 339 854,044

Note N°18-23 : Capitaux propres

Les capitaux propres totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 646 900 291,267 DT contre 597 747 515,861 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variations
Capital social	247 500 000,000	247 500 000,000	0,000
Réserves légales	24 750 000,000	24 750 000,000	0,000
Réserves spéciales de réévaluation	8 708 771,134	8 708 771,134	0,000
Compte spécial d'investissement	154 489 082,000	154 327 030,000	162 052,000
Résultats reportés	211 522 942,793	162 366 982,727	49 155 960,066
Subventions d'investissement	0,000	94 732,000	-94 732,000
Actions propres	-70 504,660	0,000	-70 504,660
Total	646 900 291,267	597 747 515,861	49 152 775,406

L'évolution de **49 152 775,406** dinars provient de :

L'affectation partielle du bénéfice de l'exercice 2022 conformément à la deuxième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2023, à savoir :

- Résultats reportés : Reprise de 162 366 982,727 dinars de 2021 et affectation de 211 522 942,793 dinars en 2022.

- Compte spécial d'investissement pour 162 052,000 dinars.

- La constatation de la dotation d'amortissement de la subvention d'investissement pour 94 732,000 dinars.

- Le rachat des actions propres à la SFBT pour 70 504,660 dinars et ce, conformément à la 12ème résolution de l'AGO du 16 mai 2023

Suite à l'affectation du résultat de l'exercice 2022 conformément aux résolutions de l'AGO du 16 mai 2023, Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Solde au 31/12/2022	Résultats	Compte spécial d'investissement	Augmentation du capital social//Subvent	Actions propres*	Distribution des dividendes	Solde au 31/12/2023
Capital social	247 500 000,000						247 500 000,000
Réserves légales	24 750 000,000						24 750 000,000
Subvention d'investissement	2 538 691,000						2 538 691,000
Amort. Subvention d'investissement	-2 443 959,000			-94 732,000			-2 538 691,000
Compte spécial d'investissement	154 327 030,000		162 052,000				154 489 082,000
Réserve spéciale de réévaluation	8 708 771,134						8 708 771,134
Résultats reportés	162 366 982,727	232 468 012,066	-162 052,000			-183 150 000,000	211 522 942,793
Actions propres*					-70 504,660		-70 504,660
Total Capitaux propres	597 747 515,861	232 468 012,066	0,000	-94 732,000	-70 504,660	-183 150 000,000	646 900 291,267

*** Actions propres**

Le nombre d'actions rachetées par la SFBT en vue de régulariser le cours boursier s'élève au 31 décembre 2023 à 5 000 actions. Le coût d'acquisition de ces actions s'élève à 70 504,660 dinars. La valeur boursière de ces titres au 31/12/2023 s'élève à 62 250,000 dinars.

Compte spécial d'investissement :

En vue de bénéficier de l'exonération fiscale au titre de l'impôt sur les sociétés, la SFBT procède à la création de projets (filiales) ou à la participation à l'augmentation au capital des sociétés qui projettent des extensions de leur activité. Ces projets bénéficient d'avantages fiscaux suivant le lieu d'implantation. Conformément à la législation fiscale en vigueur, les souscriptions en exonération d'impôt sur les sociétés sont logées dans le poste « COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT » durant la période prévue par la législation fiscale en la matière.

Le solde au 31/12/2023 s'élève à 154 489 082,000 dinars, à savoir :

- Réinvestissements réalisés en 2011.....	5 837 225,000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2012.....	24 816 815,000	dinars
- Augmentation du capital en 2013.....	-4 000 000,000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2013.....	29 306 875,000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2014.....	26 684 695,000	dinars
- Augmentation du capital en 2015.....	-11 500 000,000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2015.....	23 000 200,000	dinars
- Augmentation du capital en 2016.....	-13 650 000,000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2016	25 106 240,000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2017	11 349 140,000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2018	26 379 050,000	dinars
- Reclassement réinvestissements réalisés en 2012 (cession en 2015)	-1 620 000,000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2019.....	12 616 790,000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2022.....	162 052,000	dinars

Résultat par action :

Le résultat par action (gain) est de 1,024 dinar au titre de l'exercice 2023 contre 0,939 dinar au titre de l'exercice 2022, calculés comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net	253 533 719,592	232 468 012,066
Nombre d'actions	247 500 000	247 500 000
Résultat par action	1,024	0,939

Note N°24 : Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 85 973 087,148 DT contre 78 697 806,298 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Clients Emballages consignés	85 973 087,148	78 697 806,298
Total	85 973 087,148	78 697 806,298

Il s'agit des casiers, des bouteilles, des fûts, des palettes et des intercalaires en plastique consignés chez la clientèle.

Note N°25 : Provisions

Les provisions totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 24 365 033,500 DT contre 16 438 986,100 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Provisions pour risques et charges	22 531 293,500	14 772 823,100
Provisions pour indemnités départs à la retraite	1 833 740,000	1 666 163,000
Total	24 365 033,500	16 438 986,100

Note n° 26 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 55 884 771,148 DT contre 70 780 792,204 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Fournisseurs d'exploitation locaux	7 988 703,162	8 201 527,858
Fournisseurs d'exploitation étrangers	5 100 065,402	12 467 288,334
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	20 084 406,375	15 383 085,205
Fournisseurs, filiales	17 286 630,235	28 324 169,102
Fournisseurs locaux, factures non parvenues	5 398 100,611	6 404 721,705
Fournisseurs intermédiaires en bourse	26 865,363	0,000
Total	55 884 771,148	70 780 792,204

Note n° 27 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 105 507 338,894 DT contre 107 574 369,533 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Clients créditeurs	3 737 579,693	4 222 984,370
Personnels-rémunérations dues	298 227,177	279 173,427
Personnels - dépôts et cagnottes	264 873,080	214 482,437
Etat- Retenues à la source	7 152 141,030	1 667 309,250
Etat - Impôts sur les sociétés à payer (1)	1 658 868,684	3 272 857,631
Etat - TVA à payer	13 085 135,502	13 129 222,230
Etat - Droit de consommations à payer	39 382 666,370	46 434 477,871
Etat - Autres impôts et taxes à payer	1 053 634,189	1 402 315,305
Dividendes et rémunérations des administrateurs à payer	3 218 711,987	2 491 189,075
CNSS, organismes sociaux	3 334 511,941	2 818 422,358
Créditeurs divers	140 476,920	140 476,920
Charges à payer (2)	25 123 654,853	20 582 080,096
Produits constatés d'avance	614 870,078	4 275 818,593
Etat-Contribution Sociale de solidarité	6 441 987,390	6 643 559,970
Total	105 507 338,894	107 574 369,533

(1) Le solde de 1 658 868,684 dinars représente l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2023 pour 32 209 936,950 dinars diminué des acomptes provisionnels pour 10 799 634,149 dinars et des retenues à la source pour 19 751 434,117 dinars.

(2) Les charges restantes dues à la clôture de l'exercice 2023 sont composées :

- Des congés à payer et des primes de fin d'année pour 18 109 879,243 dinars.
- D'autres charges d'exploitation pour 7 013 775,610 dinars.

Note N°28 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 1 856,370 DT contre 522 729,896 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Banques créditrices	1 856,370	522 729,896
Total	1 856,370	522 729,896

Note N°29 : Revenus

Les revenus totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 826 865 407,803 DT contre 813 129 202,699 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Ventes de marchandises revendues en l'état	79 371 399,209	76 959 831,599
Ventes des produits fabriqués	726 579 080,268	711 768 424,211
Ventes de produits résiduels et emballages	2 515 356,533	1 786 296,289
Ventes articles des stocks	15 883 316,411	18 789 332,681
Produits des activités annexes	5 395 223,405	6 497 289,383
Rabais, remises et ristournes accordés	-2 878 968,023	-2 671 971,464
Total	826 865 407,803	813 129 202,699

Note N°30 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 6 782 702,863 DT contre 8 011 535,019 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Redevances pour concessions brevets, licences et marques	587 018,578	408 270,117
Quote-part des subventions d'investissements inscrites au résultat	94 732,000	94 732,000
Subventions d'exploitation	297 433,000	1 063 673,000
Autres produits d'exploitation	4 393 884,281	4 998 787,605
Revenus des immeubles	964 417,356	930 621,046
Produits des activités annexes (café de paris)	445 217,648	515 451,251
Total	6 782 702,863	8 011 535,019

Note N°31: Production immobilisée

La production immobilisée totalise au 31 décembre 2023 un solde de 28 975,000 DT contre un solde nul au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Production immobilisée	28 975,000	0,000
Total	28 975,000	0,000

Note N°32 : Variation des stocks des produits finis et des encours

Les variations des stocks des produits finis et des encours totalisent au 31 décembre 2023 un solde de -16 031 781,621 DT contre -1 249 470,839 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Variation de stock de bières	-7 955 308,834	-893 510,908
Variation de stock de boissons gazeuses	-5 681 277,023	1 052 651,457
Variation des stocks des sous-produits	-2 395 195,764	-1 408 611,388
Total	-16 031 781,621	-1 249 470,839

Note N°33: Achats de marchandises consommés

Les achats de marchandises consommés totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 77 915 624,606 DT contre 75 450 628,751 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Achats de bières	20 400,000	9 505,004
Achats de boissons gazeuses	61 075 570,998	57 002 219,617
Achats de Jus	16 934 667,789	18 667 384,502
Achats d'eau minérale	118 823,716	140 487,984
Rabais, remises et ristournes obtenus	-69 030,404	-116 665,532
Variation des stocks café de Paris	0,000	1 655,760
Variation des stocks jus	-153 996,721	-259 331,116
Variation des stocks eaux	-10 810,772	5 372,532
Total	77 915 624,606	75 450 628,751

Note N°34: Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 442 519 210,453 DT contre 423 738 385,005 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Achats de matières premières bière	84 528 380,676	61 188 063,981
Achats sucre et CO2	32 213 404,697	26 936 858,249
Achats concentrés et additifs	31 231 631,960	38 273 206,252
Achats de matières et fournitures consommables	77 114 422,831	89 010 423,802
Achats de pièces de rechange	14 613 299,024	10 043 124,213
Sous-traitance de production (*)	197 273 252,528	207 968 359,154
Achats non stockés	16 777 045,021	13 987 708,097
Achats Café de paris	338 568,341	344 765,573
Variations des stocks de matières premières	-4 968 352,567	-6 458 437,281
Variations des stocks de matières consommables	-627 084,491	263 943,815
Variations des stocks de matières de conditionnements	2 658 803,462	-11 299 140,444
Variation des stocks pièces de rechanges	-7 201 517,815	-4 117 301,140
Variation des stocks de fournitures consommables	-472 896,698	-97 448,767
Refacturations des charges	-959 746,516	-2 305 740,499
Total	442 519 210,453	423 738 385,005

() Il s'agit de la sous-traitance de la production de boissons gazeuses et de la mise en boîtes de la bière.*

Note N°35 : Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 42 825 710,545 DT contre 39 091 075,582 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Salaires et compléments de salaires	35 669 210,901	32 611 042,236
Charges sociales légales	6 232 992,411	5 671 260,127
Autres charges du personnel	923 507,233	836 302,096
Refacturation charges de personnel	0,000	-27 528,877
Total	42 825 710,545	39 091 075,582

Note N°36: Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et provisions totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 39 390 920,985 DT contre 39 859 218,302 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	477 673,000	500 439,186
Dotations aux amortissements Constructions	2 850 328,274	2 586 930,606
Dotations aux amortissements Matériels d'exploitation	4 120 401,584	4 415 343,277
Dotations aux amortissements Matériels techniques bière	11 806 617,805	10 438 126,387
Dotations aux amortissements Matériels de transport	834 537,925	840 975,773
Dotations aux amortissements Equipements de bureau	49 097,797	48 178,243
Dotations aux amortissements Matériels informatiques	214 980,767	205 252,742
Dotations aux amortissement Agencement aménagement divers	867 256,652	917 021,385
Dotations aux amortissements Emballages (palettes en bois)	220 334,675	205 553,145
Dotations aux amortissements autres emballages	3 138 111,491	3 180 830,583
Dotations aux amortissements Installations générales	3 615 146,505	3 894 540,478
Dotations casse bouteilles et ébréchés	3 439 528,996	2 868 406,527
Dotations aux provisions pour risques et charges	14 374 990,500	8 616 520,100
Dotations aux provisions indemnités départs à la retraite	167 577,000	157 466,000
Dotations aux provisions pour dépréciations des créances	133 501,218	1 058 338,893
Reprise sur provisions	-6 919 163,204	-74 705,023
Total	39 390 920,985	39 859 218,302

Note N°37: Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitations totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 49 412 144,784 DT contre 51 306 989,241 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Sous-traitance générale	3 084 783,452	2 930 939,706
Locations	669 178,192	762 301,898
Entretiens et réparations	3 169 312,627	2 868 449,400
Primes d'assurance	2 342 218,770	2 263 967,035
Etudes, recherches et divers services extérieurs	4 990 219,305	5 333 049,408
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 356 641,222	1 379 844,785
Publicités et publications	7 788 048,583	7 999 286,474
Frais de transport de biens et de services	8 513 685,924	10 512 305,670
Déplacements, missions et réceptions	327 595,565	198 387,197
Frais postaux et de télécommunications	553 595,144	282 682,065
Frais bancaires	633 274,534	570 234,953
Redevances pour concessions	12 688 233,604	12 740 944,520
Jetons de présence	375 000,000	375 000,000
Impôts et taxes sur rémunérations	716 869,220	656 340,926
Autres droits	52 796,055	54 195,034
Autres impôts et taxes	3 360 867,170	3 344 967,168
Personnels extérieurs à l'entreprise	2 229 022,495	1 617 728,013
Autres charges liées à l'exploitation	18 109 879,243	17 181 561,126
Reprises sur provisions aux autres charges liées à l'exploitation	-17 181 561,166	-14 811 403,512
Refacturation charges publicitaires	-4 367 515,155	-4 854 445,910
Refacturation des autres travaux	0,000	-99 346,715
Total	49 412 144,784	51 306 989,241

Note N°38 : Produits et charges financiers nets

Les produits et charges financiers nets totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 1 553 082,602 DT contre -5 237 760,397 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Intérêts sur comptes courants	2 821 293,746	2 431 276,790
Intérêts sur escomptes effets	-211 837,642	0,000
Pertes de changes	-1 666 922,557	-3 103 540,002
Gains de changes	610 549,055	928 485,169
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	0,000	-5 499 354,904
Réduction de valeur de participation	-13 693 241,904	0,000

Reprises sur provisions des éléments financiers	13 693 241,904	5 372,550
Total	1 553 082,602	-5 237 760,397

Note N°39 : Produits des placements

Les produits de placements totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 92 280 998,352 DT contre 83 668 549,057 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Revenus sur titres de créances	616 263,698	251 682,307
Dividendes sur titres de participations	69 807 313,720	68 569 907,976
Produits sur cessions des titres de placements	2 416 690,770	0,000
Autres produits de placements	19 440 730,164	14 846 958,774
Total	92 280 998,352	83 668 549,057

Note N°40 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 788 100,266 DT contre 1 384 167,586 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Produits nets sur cessions d'immobilisations corporelles	205 094,300	137 213,052
Divers autres produits et profits de l'exercice	312 115,335	727 948,870
Divers produits et profits des exercices antérieurs	270 890,631	519 005,664
Total	788 100,266	1 384 167,586

Note N°41 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent au 31 décembre 2023 un solde de -81 793,202 DT contre -429 496,036 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Autres diverses pertes de l'exercice et des exercices antérieurs	-81 793,202	-429 496,036
Total	-81 793,202	-429 496,036

Note N°42 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise au 31 décembre 2023 un solde de 32 209 936,950 DT contre 33 217 799,850 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Impôts sur les sociétés	32 209 936,950	33 217 799,850
Total	32 209 936,950	33 217 799,850

Note N°43 : Contribution Sociale de Solidarité

La contribution sociale de solidarité totalise au 31 décembre 2023 un solde de 6 441 987,390 DT contre 6 643 559,970 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Contribution sociale de solidarité	6 441 987,390	6 643 559,970
Total	6 441 987,390	6 643 559,970

NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2023

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation de flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale. Les différentes variations sont les suivantes :

*I / Les flux provenant de l'exploitation ayant dégagé un excédent de **151 659 161,934** dinars sont retracés par les variations des postes du bilan et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions, la casse de bouteilles, la reprise des provisions, la plus-value sur cessions d'immobilisations, l'amortissement des subventions d'investissements et les dividendes encaissés. Ces variations et ajustements se détaillent comme suit :*

Libellés	2023	2022	Variations et Réajustements
Dotations aux amortissements et aux provisions	42 870 555,193		42 870 555,193
Casse de Bouteilles	3 439 528,996		3 439 528,996
Reprises sur provisions	-6 919 163,204		-6 919 163,204
Dotations aux provisions des immobilisations financières			
Variation des stocks de produits finis	31 892 093,559	18 255 507,702	-13 636 585,857
Variation des stocks de matières premières	28 681 116,926	23 712 764,359	-4 968 352,567
Variation des stocks de matières consommables	75 412 235,856	67 374 341,550	-8 037 894,306
Variation des stocks de marchandises	881 107,774	716 300,281	-164 807,493
			-26 807 640,223
Variation des clients et comptes rattachés	159 410 655,129	130 012 197,617	-29 398 457,512
Variation des emballages consignés	-85 973 087,148	-78 697 806,298	7 275 280,850
			-22 123 176,662
Variation des autres actifs non courants	300 139,062	384 616,078	84 477,016
Variation des autres actifs courants	26 448 058,528	24 789 473,025	-1 658 585,503
Variation des prêts et dépôts reclassés en immobilisations financières	4 872 787,503	3 972 069,351	-900 718,152
			-2 474 826,639
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	55 884 771,148	70 780 792,204	-14 896 021,056
Variation des autres passifs courants	105 507 338,894	107 574 369,533	-2 067 030,639
Variation des dividendes	-2 843 711,987	-2 491 189,075	-352 522,912
			-17 315 574,607
Plus-value sur cession des immobilisations corporelles	-2 621 785,070		-2 621 785,070
Ajustements quotes-parts de la subvention d'investissement	-94 732,000		-94 732,000
Encaissements dividendes	-69 807 313,720		-69 807 313,720
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			-20 429,722
Total des variations et des réajustements			-101 874 557,658
RESULTAT DE L'EXERCICE			253 533 719,592
VARIATION 1			151 659 161,934

2 / Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont dégagé un excédent de **32 589 494,392 dinars** provenant de ce qui suit :

- Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 26 918 424,719 dinars.
- Encaissements provenant des cessions des immobilisations corporelles pour 458 244,849 dinars.
- Encaissements des revenus des titres de participation (dividendes et jetons) pour 69 807 313,720 dinars.
- Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations financières pour 15 374 924,618 dinars.
- Décaissements affectés à l'acquisition d'actions propres pour 70 504,660 dinars.
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières pour 4 687 789,820 dinars.

VARIATION 2 : 32 589 494,392 dinars.

3 / Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont dégagé un déficit de **182 797 477,088 dinars** qui sont relatifs aux décaissements des dividendes et autres distributions pour 182 797 477,088 dinars détaillés comme suit :

- Dividendes relatifs à l'exercice 2022 pour 182 647 477,088 dinars.
- Autres distributions pour 150 000,000 dinars.

4/ Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités pour 20 429,722 dinars.

5/ Note sur le rapprochement des liquidités et équivalents de liquidités.

Placement à l'actif du bilan	212 372 988,128	196 758 353,562
Liquidité à l'actif du bilan	113 675 954,912	128 339 854,044
Concours bancaires au passif du bilan	1 856,370	522 729,896
Trésorerie selon le bilan	326 047 086,670	324 575 477,710

IV -SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION :

Ci-après, les soldes intermédiaires de gestion au 31/12/2023 :

Produits	Montants	Charges	Montants	Soldes	2023	2022
Ventes de marchandises et autres	79 371 399	Coût d'achat de marchandises vendues	77 915 625	Marge commerciale	1 455 775	1 509 203
Revenus et autres produits d'exploitations	747 494 009					
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	16 031 782					
Total	763 525 790	Total		Production	763 525 790	737 418 842
Production	763 525 790	Achats consommés	442 519 210	Marge sur coût matières	321 006 580	313 680 457
Marge commerciale	1 455 775	Autres charges externes	45 281 612			
Marge sur coût matières	321 006 580					
Production d'immobilisations	28 975					
Autres produits d'exploitation	6 782 703					
Total	329 274 032	Total	45 281 612	Valeur Ajoutée Brute	283 992 420	275 949 709
Valeur Ajoutée Brute	283 992 420	Impôts et Taxes	4 130 532			
		Charges de Personnel	42 825 711			
Total	283 992 420	Total	46 956 243	Excédent brut d'exploitation	237 036 177	232 803 130
Excédent brut d'exploitation	237 036 177	Autres pertes Ordinaires	81 793			
Autres gains ordinaires	788 100	Dotations aux Amorts et Prov .Ordinaires	39 390 921			
Produits financiers	92 280 998	Impôt sur les sociétés	32 209 937			
Produits et charges financiers nets	1 553 083	Contribution sociale de solidarité (Loi. Fin. 2018)	6 441 987			
Total	331 658 358	Total	78 124 639	Résultat des activités ordinaires après IS	253 533 720	232 468 012

V- NOTE SUR LES PARTIES LIEES :

1/ L'acquisition de matériels et solutions informatiques auprès de la S.I.T pour 244.912,764 DT hors taxes ;

2/ Un contrat cadre de prestations de services informatiques avec la S.I.T et ce, pour 1.924.091,676 DT hors taxes en 2023 ;

3/ Un contrat de maintenance et abonnement des licences des logiciels avec la S.I.T et ce, pour 1.200.627,732 DT hors taxes en 2023 ;

4/ Un contrat de portage de 5.936.000,000 DT avec la S.E.A.B.G. remboursable après deux ans en faveur de la société S.F.B.T. et ce, au titre de la souscription au capital de la S.G.B.I.A. pour 59.360 actions de 100,000 DT chacune ;

5/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. sous-traite la fabrication des produits finis (pour l'export) chez la S.L.D. Il n'y en a pas eu en 2023 ;

6/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la société ERRAFAHA une assistance commerciale. Le montant pour l'année 2023 est de 138.000,000 DT hors taxes. Cette convention a été résiliée le 30/06/2023.

7/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.F.B.T.-DISTRIBUTION une assistance commerciale. Le montant pour l'année 2023 est de 924.000,000 DT hors taxes ;

8/ Un contrat de sous-traitance industrielle avec la S.E.A.B.G. pour la production de la bière en boîtes. Le montant est de 188.357.559,820 DT hors taxes pour l'exercice 2023 ;

9/ Un contrat de location par lequel la S.F.B.T. loue à la S.E.A.B.G. des locaux sis à Bâb-Saadoun : Un atelier de production, un dépôt de stockage et un local à usage de bureaux moyennant un loyer annuel de 274.200,000 DT hors taxes ;

10/ Des contrats de location par lesquels la S.F.B.T. loue aux sociétés filiales, domiciliées au siège social, des bureaux administratifs moyennant un loyer annuel de 497.202,063 DT hors taxes ;

11/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.N.B. une redevance de sous-traitance par caisse produite. Cette redevance s'élève à 8.915.692,708 DT hors taxes en 2023 ;

12/ Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paie à la S.F.B.T. une redevance de 10% sur son chiffre d'affaires H.T. pour les produits Celtia, Stella et Extra Dry, soit une redevance pour 2023 de 587.018,578 DT hors taxes ;

13/ Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paie à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20,350 DT par hectolitre de Lowenbraü vendu. Il n'y en a pas eu en 2023 ;

14/ Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paie à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20,350 DT par hectolitre de Beck's vendu. Il n'y en a pas eu en 2023 ;

15/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. donne en gérance libre à la S.B.T. le dépôt de DJERBA, à partir du 1er septembre 1995, moyennant un loyer annuel de 14.400,000 DT hors taxes ;

16/ Des conventions d'assistance administrative et technique par la S.F.B.T. à ses filiales moyennant une rémunération en fonction de leurs chiffres d'affaires hors taxes. Cette rémunération s'élève à 4.393.884,281 DT en 2023 ;

17/ Des conventions conclues avec la S.B.T., la S.G.B.I.A., la S.T.B.G., la S.N.B., la S.T.B.O. et la S.E.A.B.G. ayant pour objet l'octroi de ristournes à la S.F.B.T. sur les produits achetés par cette dernière et exportés ;

18/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. sous-traite des produits finis chez la SOSTEM. Il n'y en a pas eu en 2023 ;

19/ Un contrat de maintenance et abonnement des licences des logiciels avec BEVIT et ce, pour 2.121.411,308 DT en 2023 ;

20/ Par ailleurs, des opérations courantes d'achats et de ventes d'emballages, de matières premières, de matières consommables, de produits finis et d'autres produits nécessaires à l'exploitation ont été réalisées au cours du présent exercice entre la société mère (la S.F.B.T.) et ses filiales et ce, dans des conditions normales, à savoir :

SOCIETES	Revenus	Autres produits d'exploitation	Achats marchandises consommés	Achats d'approvisionnements et prestations consommés	Autres charges d'exploitation	Dividendes et jetons reçus	Intérêts
SEABG	3 782 256,667			187 849 000,547	833,084	29 852 935,158	
STBG	10 605 677,829	435 968,234	5 434 774,924	320 229,399	143 672,650	1 421 124,100	
SGBIA	22 561 650,990	1 350 271,000	43 993 333,000	1 553 637,000	639 391,000	2 659 136,000	225 007,000
STBO	4 653 700,490	179 894,647	402 699,144	49 678,000	10 497,000	846 001,000	
SBT	34 904 593,580	160 129,749	6 061 459,401	49 297,786	143 463,850	808 031,270	391 256,681
SNB	816 084,405	124 177,842	5 096 786,770	10 203 285,312	372 913,084	141 631,544	
SOTEV	32 228 917,126		36 742,780	480 662,702		1 087 818,000	
PREFORME	32 257,500	909 187,862		17 089 533,336		816 030,000	
SPDIT	16 665,000					16 123 859,300	
SOSTEM	1 437 790,968	1 821 272,820	17 053 380,005	46 325,186	77 824,080	14 980 287,436	
SMVDA RAOUDHA	4 754,610						
SOTUCOLAIT	8 875,679						
SDB	13 785 527,131				9 468,460		
ERRAFAHA	667,200				138 000,000		
SFBT-Dist	9 207,000				924 000,000	777 600,000	
STDIM	13 780,063			529,000	3 650 928,000		
S L D	280 623,486						
S I T	28 667,100			25 231,000	3 166 487,500		
FEP				3 445 815,581	13 748,840		
STT					37 459,000		
SINDT	1 815,000						
TOTAL	<u>125 173 511,824</u>	<u>4 980 902,154</u>	<u>78 079 176,024</u>	<u>221 113 224,849</u>	<u>9 328 686,548</u>	<u>69 514 453,808</u>	<u>616 263,681</u>

VI- ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Les engagements hors bilan au 31/12/2023 sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Types d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Associés	Provisions
<u>1- ENGAGEMENTS DONNES</u>					
a) Garanties personnelles -cautionnement -aval -autres garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b) Garanties réelles -hypothèques -nantissement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c) Effets escomptes et non échus	55 579 310	55 579 310	Néant	Néant	Néant
d) Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e) Abandon des créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f) Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	55 579 310	55 579 310			
<u>2- ENGAGEMENT RECUS</u>					
a) Garanties personnelles -cautionnement -aval -autres garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b) Garanties réelles -hypothèques -nantissement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c) Effets escomptes et non échus	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
d) Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e) Abandon des créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f) Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total					
<u>3-ENGAGEMENTS RECIPROQUES</u>					
-Emprunt obtenu non encore encaissé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Crédit consenti non encore versé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Opération de portage	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Crédit documentaire	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Commande d'immobilisation	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Commande de longue durée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Etc	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total					

DETTES GARANTIES PAR SURETE

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
-Emprunt obligataire	Néant	Néant	Néant
-Emprunt d'investissement	Néant	Néant	Néant
-Emprunt courant de gestion	Néant	Néant	Néant
-Autres	Néant	Néant	Néant

VII EVENEMENTS POST-CLOTURES :

L'instauration d'une taxe de 3% sur le chiffre d'affaires hors taxes.

VIII NOTE SUR LE CONTROLE FISCAL :

Au cours de l'année 2022, la S.F.B.T. a fait l'objet d'une taxation d'office pour non déclaration des bénéfices non soumis à l'impôt pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

La société a été notifiée le 3 novembre 2022 pour un montant de 2.616.520 D,100.

La société a fait opposition à cette taxation en rejetant son objet par lettre envoyée à l'administration fiscale le 8 novembre 2022.

A la date de l'arrêté des états financiers clos au 31 décembre 2023, l'affaire a été clôturée sans suite.

Un avis de vérification fiscale approfondie a été adressé à la société en date du 3 juillet 2023. La vérification fiscale couvrira l'exercice 2019 et portera sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise. A ce jour, aucune notification ne nous a été adressée.

IX NOTE SUR LE CONTROLE SOCIAL :

Au cours de l'année 2023, la S.F.B.T. a été soumise à un contrôle CNSS au titre des exercices 2020, 2021 et 2022. A la date du présent rapport, l'opération du contrôle est en cours.

Rapport Général

Tunis, le 15 mars 2024

Messieurs les Actionnaires de la

Société de Fabrication des Boissons de Tunisie

« S.F.B.T »

5, Boulevard Mohamed El Beji Caid Essebsi, Centre Urbain Nord,

1082, Tunis

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie (« S.F.B.T »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 900.434.011 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 253.533.720 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Évaluation des titres de participation

Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2023 pour un montant net de 288 MDT, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leurs dates d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable. Au 31 décembre 2023, des participations d'une valeur d'origine de 28,4 MDT sont dépréciées à hauteur de plus de 52%.

Compte tenu du caractère significatif des titres de participation au regard du bilan de la société et du jugement nécessaire à l'estimation de leur valeur d'usage, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé d'audit.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à l'évaluation de ces titres et la prise en compte de toute dépréciation éventuelle qui en découle.

Observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les notes VIII et IX aux états financiers se rapportant, respectivement, au contrôle fiscal et au contrôle social en cours.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Les Commissaires aux Comptes Associés
- MTBF

Cabinet d'Audit et de Consultants
membre de l'ordre des experts-
comptables de Tunisie

Mohamed Lassaad BORJI

Ali LAHMAR

Rapport Spécial

Tunis, le 15 mars 2024

Messieurs les Actionnaires de la
Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
« S.F.B.T »
5, Boulevard Mohamed El Beji Caid Essebsi, Centre Urbain Nord,
1082, Tunis

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés de l'opération suivante nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Acquisition de matériels et solutions informatiques auprès de la S.I.T pour 244.913 DT hors taxes.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Elles concernent :

1. Un contrat cadre de prestation de services informatiques avec la S.I.T et ce, pour 1.924.092 DT HT en 2023 ;
2. Un contrat de maintenance et abonnement des licences des logiciels avec la S.I.T et ce, pour 1.200.628 DT HT en 2023 ;

3. Un contrat de portage de 5.936.000 DT avec la S.E.A.B.G remboursable après deux ans en faveur de la S.F.B.T. et ce, au titre de la souscription au capital de la S.G.B.I.A. pour 59.360 actions de nominal 100 DT chacune ;
4. Une convention par laquelle la S.F.B.T sous-traite la fabrication des produits finis (pour l'export) chez la SLD. Il n'y en a pas eu en 2023 ;
5. Une convention par laquelle la S.F.B.T. paye à la société ERRAFAHA une assistance commerciale. Le montant relatif à l'année 2023 est de 138.000 DT HT. Cette convention a été résiliée le 30 juin 2023 ;
6. Une convention par laquelle la S.F.B.T. paye à la SFBT Distribution une assistance commerciale. Le montant relatif à l'année 2023 est de 924.000 DT HT ;
7. Un contrat de sous-traitance industrielle avec la S.E.A.B.G. pour la production de la bière en boites. Le montant est de 188.357.560 DT HT en 2023 ;
8. Un contrat de location par lequel la S.F.B.T. loue à la S.E.A.B.G. des locaux sis à Bâb-Saâdoun : Un atelier de production, un dépôt de stockage et un local à usage de bureaux moyennant un loyer annuel de 274.200 DT HT ;
9. Des contrats de location par lesquels la S.F.B.T. loue aux sociétés filiales, domiciliées au siège social, des bureaux administratifs moyennant un loyer annuel de 479.202 DT HT ;
10. Une convention par laquelle la S.F.B.T. paye à la S.N.B. une redevance de sous-traitance par caisse produite. Cette redevance s'élève à 8.915.693 DT HT en 2023 ;
11. Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paye à la S.F.B.T. une redevance de 10% sur son chiffre d'affaires HT pour les produits Celtia, Stella et Extra Dry, soit une redevance pour 2023 de 587.019 DT HT ;
12. Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paye à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20,350 dinars par hectolitre de Lowenbraü vendu. Il n'y en a pas eu en 2023 ;
13. Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paye à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20,350 dinars par hectolitre de Beck's vendu. Il n'y en a pas eu en 2023 ;
14. Une convention par laquelle la S.F.B.T. donne en gérance libre à la S.B.T. le dépôt de DJERBA, à partir du 1^{er} septembre 1995, moyennant un loyer annuel de 14.400 DT HT;
15. Des conventions d'assistance administrative et technique par la S.F.B.T. à ses filiales moyennant une rémunération en fonction de leurs chiffres d'affaires hors taxes. Cette rémunération s'élève à 4.393.884 DT HT en 2023 ;
16. Des conventions conclues avec la S.B.T., la S.G.B.I.A., la S.T.B.G., la S.N.B., la S.T.B.O. et la S.E.A.B.G. ayant pour objet l'octroi de ristournes à la S.F.B.T. sur les produits achetés par cette dernière et exportés ;

17. Une convention par laquelle la S.F.B.T sous-traite des produits finis chez la SOSTEM. Il n'y en a pas eu en 2023 ;
18. Un contrat de maintenance et abonnement des licences des logiciels avec BEVIT et ce, pour 2.121.411 DT HT en 2023 ;
19. Par ailleurs, certaines opérations courantes d'achats et de ventes d'emballages, de matières premières, de matières consommables, de produits finis et d'autres produits nécessaires à l'exploitation ont été réalisées au cours du présent exercice entre la société mère (la S.F.B.T) et ses filiales. Ces opérations rentrent dans le cadre des activités courantes.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements (rémunérations) envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II §5 du code des sociétés commerciales sont fixées par décision du conseil d'administration et aucune convention n'est établie entre les dirigeants et la société. Les éléments de rémunérations des dirigeants sont définis comme suit :

- Les rémunérations des administrateurs sont déterminées par le conseil d'administration et soumises à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. En 2023, le montant net des rémunérations alloué aux administrateurs s'est élevé à 200.000 DT au titre de la S.F.B.T et à 233.200 DT au titre des filiales.
- La rémunération des membres permanents du comité d'audit est déterminée par le conseil d'administration et soumise à l'approbation de l'assemblée générale. En 2023, le montant net alloué aux membres du comité d'audit s'est élevé à 60.000 DT au titre de la S.F.B.T et 8.000 DT au titre des filiales.
- La rémunération de Monsieur Elyès FAKHFAKH a été fixée par décision du conseil d'administration du 25 septembre 2023. Pour l'année 2023, elle s'est élevée à 105.000 dinars bruts.
- La rémunération de Monsieur Mustapha ABDELMOULA a été fixée par décision du conseil d'administration du 24 septembre 1990. Elle est composée :
 1. D'un salaire annuel de 62.400 DT payable sur 16 mois ;
 2. D'une prime de bilan fixée en 1988 à trois mois de salaire indexée depuis sur la variation du résultat de la SFBT avant réinvestissement et impôt sur les sociétés. Cette prime de 4.912 DT nette en 1988 est passée à 661.822 DT nette en 2023 du fait de son indexation ;
 3. D'une prime d'intéressement sur les résultats des filiales avant réinvestissement et impôt sur les sociétés (SEABG, STBG, SGBIA, STBO, STBN, SLD, SOTUCOLAIT, SMVDA RAOUDHA et SOCOLAIT). Cette prime est passée de 17.834 DT en 1990 à 557.190 DT en 2023. Par ailleurs, la SPDIT, SINDT, SBT Medenine, SOSTEM, SNB et les petites filiales ont été exclues volontairement par la direction générale de l'assiette de cette prime.
- Messieurs Mustapha ABDELMOULA et Elyès FAKHFAKH bénéficient des avantages en nature liés à leur fonction (eau, électricité, téléphone, voiture et charges connexes).

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé

l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

***Les Commissaires aux Comptes Associés -
MTBF***

Cabinet d'Audit et de Consultants membre
de l'ordre des experts-comptables de Tunisie

Mohamed Lassaad BORJI

Ali LAHMAR